



Applicables au 01/01/2026
Révisables annuellement

TRANSACTION	Montant	Vendeur	Bailleur	Locataire
1) VENTE : Les pourcentages indiqués sont appliqués sur le montant de la transaction. Secteur Annemasse - Biens immobiliers (habitation ou locaux professionnels) - Garages, Parkings - Terrains et fonds de commerce - Avis de valeur vente (Offert si mandat confié à notre agence) Secteur St Julien en Genevois - Biens immobiliers (habitation ou locaux professionnels) - Garages, Parkings - Terrains et fonds de commerce - Avis de valeur vente (Offert si mandat confié à notre agence) Secteur Vallée Verte - Biens immobiliers (habitation ou locaux professionnels) - Garages, Parkings - Terrains - Fond de commerce - Avis de valeur vente (Offert si mandat confié à notre agence)	Jusqu'à 135'000€ : 8'000€ De 135'000€ à 500'000€ : 6% De 500'000€ à 750'000€ : 5,5% De 750'000€ à 1'000'000€ : 5% Au delà de 1'000'000€ : 4,5% 10% (minimum 2500€) 10% (minimum 8'000€) € 300,00 Jusqu'à 165'000€ : 10'000€ De 165'000€ à 500'000€ : 6% De 500'000€ à 750'000€ : 5,5% De 750'000€ à 1'000'000€ : 5% Au delà de 1'000'000€ : 4,5% 10% (minimum 2500€) 10 % (minimum 10'000€) € 300,00 Jusqu'à 115'000€ : 7'000€ De 115'000€ à 300'000€ : 6% De 300'000€ à 500'000€ : 5,5% Au delà de 500'000€ : 5% 10% (minimum 2'500€) 8% (minimum 7'000€) 10% (minimum 7'000€) < 100 m² : 100€ > 100 m² : 200€	x x x x x x x x x x x x x x x x x x		
2) LOCATION - BAUX D'HABITATION soumis à la loi de juillet 1989 - Entremise et négociation - Organisation des visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail appartement . zones très tendues . zones tendues . zones non tendues Etat des lieux appartement . Appartement vide . Appartement meublé . Appartement meublé - BAUX COMMERCIAUX / PROFESSIONNELS / CIVILS Commercialisation Rédaction du bail Etat des lieux	120,00 € 12,10€/m2 10,09€/m2 8,07€/m2 3,03€/m2 3,03€/m2 6,06€/m2 10 % du loyer annuel 5 % du loyer annuel (minimim 500,00€) 3,03€/m2 (minimim 250,00€)		x x x x x x x x x	

- AUTRES BAUX	5% du loyer annuel (minimum 150,00€)		x	x
- Avis de valeur location (Offert si mandat confié à notre agence)	€ 300,00		x	



BOUVET CARTIER
IMMOBILIER
 TRANSACTION - LOCATION - SYNDIC

GESTION LOCATIVE	Montant	Demandeur	Bailleur	Locataire
- Gérance (% des encaissements)	9,60%		x	
- Gestion administrative & comptable des immeubles (% des encaissements)	2,00%		x	
- Gérance Garages / Parking (% des encaissements)	14,40%		x	
- Majoration pour paiement mensuel d'acomptes (% des encaissements)	1,00%		x	
- Majoration pour gestion de contrats (hors assurance)	2,00%/mois		x	
- Garantie Loyers Impayés VERSALIS (% des encaissements)	2,80%		x	
- Assurances PNO MULTIRIS BAILLEURS	sur devis		x	
- Renouvellement ou avenant de bail habitation	€ 500,00	x		
- Renouvellement bail commercial ou Prof. (% du loyer annuel)	7,5 % (minimum 500,00€)	x		
- Présentation dossier en commission de conciliation et maison de la justice et du droit	vacation		x	
- Gestion des travaux hors gestion courante				
. sans maître d'œuvre (sur total TTC des travaux)	4 % (minimum 300€)		x	
. avec maître d'œuvre (sur total TTC des travaux)	2 % (minimum 300€)		x	
- Mise en demeure hors baux d'habitation	€ 42,00			x
- Gestion du contentieux si Versalis non souscrit				
. Constitution du dossier transmis à l'auxiliaire de justice	€ 240,00		x	
. Suivi du dossier transmis à l'avocat (uniquement en cas de diligences exceptionnelles)	Vacation		x	
- Clôture d'un dossier de gestion	100,00€/lot prinpal		x	

SYNDIC	Montant*
- Mutations de lots :	
. Etablissement de l'état daté	€ 380,00
. Opposition article 20 loi 1965	€ 150,00
. Délivrance certificat article 20	€ 48,00
- Eléments pour DPE	€ 100,00
- Délivrance du carnet d'entretien (format papier)	€ 30,00
- Délivrance de copie des diagnostics techniques (format papier)	€ 30,00
- Délivrance de copie certifiée conforme de procès verbal et annexes	€ 30,00
- Renseignements comptables nécessaires au pré état daté	€ 180,00
- Délivrance des 3 derniers PV d'Assemblée Générale (format papier)	€ 30,00
- Attestation de travaux	€ 30,00
- Délivrance du règlement de copropriété (format papier)	€ 50,00
CONTENTIEUX	
- Mise en demeure	€ 42,00

- Relance après mise en demeure	€ 54,00
- Constitution du dossier transmis à l'auxiliaire de justice	€ 240,00
- Injonction de payer	€ 150,00
- Prise d'hypothèque	€ 150,00
- Main levée d'hypothèque	€ 150,00
Suivi du dossier transmis à l'avocat (uniquement en cas de diligences exceptionnelles)	Vacation
- Conclusion d'un protocole d'accord par acte sous seing privé	€ 60,00
- Dépôt requête en injonction de payer	€ 150,00

DIVERS	Montant
VACATION - Jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h à 17h. - Majoration en dehors des heures ouvrables - Recherche, copie de documents (coût unitaire des copies)	144,00€ TTC 12h - 13h et à partir de 17h = 25% 0,20 € (minimum 24€)

* imputable aux seuls copropriétaires